Gaëtan DEMULIER, Professeur en CPGE 2^{ème} année, Lycée Hoche, Versailles Cours interactif de philosophie donné dans le cadre du Projet *Europe, Éducation, École*

Diffusion en visioconférence le 19 mars 2015, de 14h10 à 16h00 : En direct : http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/

En différé: http://www.dailymotion.com/projeteee

Programme: http://www.coin-philo.net/eee.14-15.prog.php

LIBERTE ET DETERMINATION

Textes

« Je ne puis pas aussi me plaindre que Dieu ne m'a pas donné un libre arbitre, ou une volonté assez ample et parfaite, puisqu'en effet je l'expérimente si vague et si étendue, qu'elle n'est renfermée dans aucunes bornes. Et ce qui me semble bien remarquable en cet endroit, est que, de toutes les autres choses qui sont en moi, il n'y en a aucune si parfaite et si étendue, que je ne reconnaisse bien qu'elle pourrait être encore plus grande et plus parfaite. Car, par exemple, si je considère la faculté de concevoir qui est en moi, je trouve qu'elle est d'une fort petite étendue, et grandement limitée, et tout ensemble je me représente l'idée d'une autre faculté beaucoup plus ample, et même infinie ; et de cela seul que je puis me représenter son idée, je connais sans difficulté qu'elle appartient à la nature de Dieu. En même façon, si j'examine la mémoire, ou l'imagination, ou quelque autre puissance, je n'en trouve aucune qui ne soit en moi très petite et bornée, et qui en Dieu ne soit immense et infinie. Il n'y a que la seule volonté, que j'expérimente en moi être si grande, que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue : en sorte que c'est elle principalement qui me fait connaître que je porte l'image et la ressemblance de Dieu. Car, encore qu'elle soit incomparablement plus grande dans Dieu, que dans moi, soit à raison de la connaissance et de la puissance, qui s'y trouvant jointes la rendent plus ferme et plus efficace, soit à raison de l'objet, d'autant qu'elle se porte et s'étend infiniment à plus de choses ; elle ne me semble pas toutefois plus grande, si je la considère formellement et précisément en elle-même. Car elle consiste seulement en ce que nous pouvons faire une chose, ou ne la faire pas (c'est-à-dire affirmer ou nier, poursuivre ou fuir), ou plutôt seulement en ce que, pour affirmer ou nier, poursuivre ou fuir les choses que l'entendement nous propose, nous agissons en telle sorte que nous ne sentons point qu'aucune force extérieure nous y contraigne. Car, afin que je sois libre, il n'est pas nécessaire que je sois indifférent à choisir l'un ou l'autre des deux contraires; mais plutôt, d'autant plus que je penche vers l'un, soit que je connaisse évidemment que le bien et le vrai s'y rencontrent, soit que Dieu dispose ainsi l'intérieur de ma pensée, d' autant plus librement j'en fais choix et je l'embrasse. Et certes la grâce divine et la connaissance naturelle, bien loin de diminuer ma liberté, l'augmentent plutôt, et la fortifient. De façon que cette indifférence que je sens, lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté, et fait plutôt paraître un défaut dans la connaissance, qu'une perfection dans la volonté, car si je connaissais toujours clairement ce qui est vrai et ce qui est bon, je ne serais jamais en peine de délibérer quel jugement et quel choix je devrais faire ; et ainsi je serais entièrement libre, sans jamais être indifférent. »

« Pour ce qui est du libre arbitre (...) je voudrais noter à ce sujet que l'indifférence me semble signifier proprement l'état dans lequel est la volonté lorsqu'elle n'est pas poussée d'un côté plutôt que de l'autre par la perception du vrai et du bien ; et c'est en ce sens que je l'ai prise lorsque j'ai écrit que le plus bas degré de la liberté est celui où nous nous déterminons aux choses pour lesquelles nous sommes indifférents. Mais peut-être que d'autres entendent par indifférence une faculté positive de se déterminer pour l'un ou l'autre de deux contraires, c'est à dire pour poursuivre ou pour fuir, pour affirmer ou pour nier. Cette faculté positive, je n'ai pas nié qu'elle fût dans la volonté. Bien plus, j'affirme qu'elle y est, non seulement dans ces actes où elle n'est pas poussée par des raisons évidentes d'un côté plutôt que de l'autre, mais aussi dans tous les autres ; à ce point que, lorsqu'une raison très évidente nous porte d'un côté, bien que, moralement parlant, nous ne puissions guère aller à l'opposé, absolument parlant, néanmoins, nous le pourrions. En effet, il nous est toujours possible de nous retenir de poursuivre un bien clairement connu ou d'admettre une vérité évidente, pourvu que nous pensions que c'est un bien d'affirmer par là notre libre arbitre. »

DESCARTES, Lettre à Mesland du 9 février 1645

« Philalèthe. Je suis aussi pour cette détermination intelligible de la volonté par ce qui est dans la perception et dans l'entendement. Vouloir et agir conformément au dernier résultat d'un sincère examen, c'est plutôt une perfection qu'un défaut de notre nature. Et tant s'en faut que ce soit là ce qui étouffe ou abrège la liberté, que c'est ce qu'elle a de plus parfait et de plus avantageux. Et plus nous sommes éloignés de nous déterminer de cette manière, plus nous sommes près de la misère et de l'esclavage. En effet, si vous supposez dans l'esprit une parfaite et absolue indifférence qui ne puisse être déterminée par le dernier jugement qu'il fait du bien ou du mal, vous le mettrez dans un état très imparfait.

Théophile. Tout cela est fort à mon gré et fait voir que l'esprit n'a pas un pouvoir entier et direct d'arrêter toujours ses désirs, autrement il ne serait jamais déterminé, quelque examen qu'il pût faire et quelques bonnes raisons ou sentiments efficaces qu'il pût avoir, et il demeurerait toujours irrésolu et flotterait éternellement entre la crainte et l'espérance. 1 faut donc qu'il soit enfin déterminé, et qu'ainsi il ne puisse s'opposer qu' indirectement à ses désirs, en se préparant par avance des armes qui les combattent au besoin, comme je viens de l'expliquer.

Philalèthe. Cependant un homme est en liberté de porter sa main sur la tête ou de la laisser en repos. Il est parfaitement indifférent à l'égard de l'une et de l'autre de ces choses, et ce serait une imperfection en lui si ce pouvoir lui manquait.

Théophile. A parler exactement, on n'est jamais indifférent à l'égard de deux partis : par exemple de tourner à la droite ou à la gauche; car nous faisons l'un ou l'autre sans y penser, et c'est une marque qu'un concours de dispositions intérieures et d'impressions extérieures (quoique insensibles) nous détermine au parti que nous prenons. Cependant la prévalence est bien petite et c'est au besoin comme si nous étions indifférents à cet égard, puisque le moindre sujet sensible qui se présente à nous est capable de nous déterminer sans difficulté à l'unplutôt qu'à l'autre; et

quoiqu'il y ait un peu de peine à lever le bras pour porter la main sur sa tête, elle est si petite que nous la surmontons sans difficulté : autrement j'avoue que ce serait une grande imperfection, si l'homme y était moins indifférent et s'il lui manquait le pouvoir de se déterminer facilement à lever ou ne pas lever le bras.

Philalèthe. Mais ce ne serait, pas moins une grande imperfection, s'il avait la même indifférence en toutes les rencontres, comme lorsqu'il voudrait défendre sa tête ou ses yeux d'un coup dont il se verrait prêt d'être frappé, c'est-à-dire s'il lui était aussi aisé d'arrêter ce mouvement que les autres dont nous venons de parler et où il est presque indifférent; car cela ferait qu'il n'y serait pas porté assez fortement ni assez promptement dans le besoin. Ainsi la détermination nous est utile et même bien souvent nécessaire; et si nous étions peu déterminés en toute sorte de rencontres et comme insensibles aux raisons tirées de la perception du bien ou du mal, nous serions sans choix effectif : comme si nous étions déterminés par autre chose que par le dernier résultat, que nous avons formé dans notre esprit, selon que nous avons jugé du bien ou du mal d'une certaine action, nous ne serions point libres.

Théophile. Il n'y a rien de si vrai, et ceux qui cherchent une autre liberté ne savent point ce qu'ils demandent. »

LEIBNIZ, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, livre II, chapitre 21

« Pour lever la contradiction apparente entre le mécanisme de la nature et la liberté dans une seule et même action, on doit se souvenir de ce qui a été dit dans la Critique de la raison pure ou de ce qui s'ensuit. La nécessité naturelle, qui ne peut subsister conjointement avec la liberté du sujet, dépend simplement des déterminations de la chose qui est soumise aux conditions de temps, par conséquent uniquement des déterminations du sujet agissant comme phénomène. Donc, sous ce rapport, les principes déterminants de chaque action de ce sujet résident dans ce qui appartient au temps passé et n'est plus en son pouvoir [...] Mais le même sujet, ayant d'un autre côté, conscience de lui-même comme d'une chose en soi, considère aussi son existence, en tant qu'elle n'est pas soumise aux conditions du temps, et se regarde lui-même comme pouvant être déterminé par des lois, qu'il se donne par sa raison elle-même. Dans cette existence qui lui est propre, rien n'est pour lui antérieur à la détermination de sa volonté, mais toute action et en général tout changement de détermination de son existence conformément au sens interne, même toute la succession de son existence, comme être sensible, ne doivent être considérés dans la conscience de son existence intelligible que comme conséquence et jamais comme principe déterminant de sa causalité comme noumène. »

KANT, Critique de la raison pratique, « Examen critique de l'analytique de la raison pure pratique ».